

**EVOLUTION DES FACTEURS DE LA LIQUIDITE ET DES OPERATIONS DE POLITIQUE MONETAIRE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2011 (Données exprimées en termes de moyennes)** (En MDT)

DESIGNATION	1 <sup>er</sup> trimestre 2011	2 <sup>ème</sup> trimestre 2011	Variations 2 <sup>ème</sup> trimestre 2011/ 1 <sup>er</sup> trimestre 2011 <sup>1</sup>
<b>BILLETS &amp; MONNAIES EN CIRCULATION</b>	<b>-6.328</b>	<b>-6.515</b>	<b>-187</b>
<b>SOLDE NET DES ADMINISTRATIONS</b>	<b>-32</b>	<b>127</b>	<b>+159</b>
<i>dont : SOLDE DU CCT</i>	-465	-466	-1
<b>ACTIFS NETS SUR L'ETRANGER</b>	<b>9.580</b>	<b>7.687</b>	<b>-1.893</b>
<i>dont : AVOIRS NETS EN DEVISES</i>	12.418	10.578	-1.840
<b>AUTRES FACTEURS NETS</b>	<b>-3.640</b>	<b>-2.886</b>	<b>+754</b>
<b>= TOTAL FACTEURS AUTONOMES (A)</b>	<b>-420</b>	<b>-1.587</b>	<b>-1.167</b>
APPELS D'OFFRES	1.339	1.893	+554
PRISES EN PENSION DE 1 A 7 JOURS	0	0	0
PENSIONS DE BT A 3 MOIS	468	248	-220
OPERATIONS PONCTUELLES NETTES	0	0	0
OPERATIONS D'OPEN -MARKET	26	26	0
PENSIONS LIVREES	0	0	0
FACILITES DE DEPOT A 24 HEURES	-23	-34	-11
FACILITES DE PRET A 24 HEURES	59	15	-44
<b>=TOTAL OPERATIONS DE POLITIQUE MONETAIRE (B)</b>	<b>1.869</b>	<b>2.148</b>	<b>+279</b>
<b>=AVOIRS EN COMPTES COURANTS DES BANQUES (A)+(B)</b>	<b>1.449</b>	<b>561</b>	<b>-888</b>

<sup>1</sup> Le signe moins désigne un effet restrictif sur la liquidité.

S'agissant des taux d'intérêt sur le marché monétaire, ils se sont ressentis des différentes dispositions prises au cours de ce semestre. Le taux d'intérêt au jour le jour a fluctué entre 3,54% et 4,96%, étant précisé qu'il n'est passé en dessous de la barre des 4% qu'à la suite de la décision de baisse du taux directeur, au terme du mois de juin, décision qui a également, affecté le corridor de fluctuation des taux du marché, délimité par le taux de la facilité de dépôt à 24 heures (plancher) et celui de la facilité de prêt à 24 heures (plafond) et dont les nouvelles limites sont, désormais, contenues dans l'intervalle 3,5% - 4,5%.

#### **SECTION 4 – DISTRIBUTION DU CREDIT**

L'encours des crédits sans avals et cautions consentis par le système financier à l'économie, tels que recensés par la Centrale des risques et celle des crédits aux particuliers, a atteint 43 milliards de dinars au terme de l'année 2010, enregistrant une progression de 18,5%, taux supérieur de 7,8% par rapport à celui de l'année précédente. Cette augmentation est due essentiellement à l'accroissement de l'encours des crédits à moyen et long termes qui représente 57,8% de l'encours global.

Les crédits déclarés par le système financier concernent près de 302 mille entreprises et plus de 983 mille particuliers, enregistrant ainsi une augmentation de 10 mille entreprises et de 43 mille particuliers par rapport à 2009.

**VENTILATION PAR BENEFICIAIRE, PAR SECTEUR ET PAR TERME DE L'ENCOURS DES CREDITS A L'ECONOMIE**

(En MDT sauf indication contraire)

Désignation	2009	2010	Juin 2011	Variations en %	
				2009/2008	2010/2009
<b>Crédits aux professionnels</b>	<b>27.532</b>	<b>32.353</b>	<b>34.606</b>	<b>8,1</b>	<b>17,5</b>
<b>Agriculture et pêche<sup>1</sup></b>	<b>1.340</b>	<b>1.506</b>	<b>1.585</b>	<b>6,6</b>	<b>12,4</b>
Court terme	807	859	906	2,7	6,4
Moyen et long termes	533	647	679	13,2	21,4
<b>Industrie</b>	<b>9.935</b>	<b>11.568</b>	<b>12.489</b>	<b>2,9</b>	<b>16,4</b>
Court terme	6.233	7.202	7.719	-1,8	15,5
Moyen et long termes	3.702	4.366	4.770	12,0	17,9
<b>Services</b>	<b>16.257</b>	<b>19.279</b>	<b>20.532</b>	<b>11,6</b>	<b>18,6</b>
Court terme	7.109	8.193	9.064	-0,4	15,2
Moyen et long termes	9.148	11.086	11.468	23,2	21,2
<b>Crédits aux particuliers</b>	<b>8.813</b>	<b>10.702</b>	<b>11.531</b>	<b>19,6</b>	<b>21,4</b>
<b>Crédits à la consommation</b>	<b>2.177</b>	<b>2.323</b>	<b>2.333</b>	<b>-6,2</b>	<b>6,7</b>
Court terme	1.828	1.902	1.911	-8,7	4,0
Moyen et long termes	349	421	422	9,7	20,6
<b>Crédits à l'habitat</b>	<b>6.636</b>	<b>8.379</b>	<b>9.198</b>	<b>31,5</b>	<b>26,3</b>
Moyen et long termes	6.636	8.379	9.198	31,5	26,3
<b>Total</b>	<b>36.345</b>	<b>43.055</b>	<b>46.137</b>	<b>10,7</b>	<b>18,5</b>
Court terme	15.977	18.156	19.600	-1,8	13,6
Moyen et long termes	20.368	24.899	26.537	23,0	22,2

La répartition de l'encours des crédits octroyés à fin 2010 par le système financier par catégorie de bénéficiaire fait ressortir un recul de la part des crédits dispensés aux professionnels pour revenir à 75,1%, suite au recul de celles des secteurs de l'industrie et de l'agriculture et pêche qui ont fléchi respectivement de 0,4 et 0,2 point de pourcentage. En conséquence, la part des crédits aux particuliers s'est consolidée pour atteindre 24,9% (contre 24,2% en 2009) suite à la progression de la part des crédits à l'habitat qui accapare 78% de l'encours des crédits aux particuliers.

L'évolution des crédits consentis par le système financier à l'économie aurait été plus importante n'eussent été, d'une part, les opérations de radiation et de cession de créances effectuées par certaines banques au profit des sociétés de recouvrement qui ont totalisé 95,7 MDT et, d'autre part, le recours de plus en plus important des entreprises à l'émission de billets de trésorerie pour alléger le coût de la dette<sup>2</sup>. En effet, l'encours de ces derniers est passé de 653 MDT en 2009 à 773 MDT en 2010.

**REPARTITION DE L'ENCOURS DES CREDITS ENTRE ENTREPRISES (PUBLIQUES ET PRIVEES) ET PARTICULIERS**

(En MDT sauf indication contraire)

Désignation	2009	2010	Juin 2011	Variations en %	
				2009/2008	2010/2009
<b>Crédits aux professionnels</b>	<b>27.532</b>	<b>32.353</b>	<b>34.606</b>	<b>8,1</b>	<b>17,5</b>
<b>Agriculture et pêche</b>	<b>1.340</b>	<b>1.506</b>	<b>1.585</b>	<b>6,6</b>	<b>12,4</b>
Entreprises publiques	24	31	43	9,1	29,2
Entreprises privées	1.316	1.475	1.542	6,6	12,1
<b>Industrie</b>	<b>9.935</b>	<b>11.568</b>	<b>12.489</b>	<b>2,9</b>	<b>16,4</b>
Entreprises publiques	652	1.021	1.508	-5,4	56,6
Entreprises privées	9.283	10.547	10.981	3,5	13,6
<b>Services</b>	<b>16.257</b>	<b>19.279</b>	<b>20.532</b>	<b>11,6</b>	<b>18,6</b>
Entreprises publiques	1.696	2.489	2.659	9,4	46,8
Entreprises privées	14.561	16.790	17.873	11,9	15,3
<b>Crédits aux particuliers</b>	<b>8.813</b>	<b>10.702</b>	<b>11.531</b>	<b>19,6</b>	<b>21,4</b>
<b>Total</b>	<b>36.345</b>	<b>43.055</b>	<b>46.137</b>	<b>10,7</b>	<b>18,5</b>
Entreprises publiques	2.372	3.541	4.210	4,9	49,3
Entreprises privées	25.160	28.812	30.396	8,4	14,5
Particuliers	8.813	10.702	11.531	19,6	21,4

**Durant le premier semestre de l'année 2011**, l'encours des crédits consentis par le système financier à l'économie a évolué de près de 7,2% qui s'explique à hauteur de 37,4% par le

<sup>1</sup> Il s'agit de crédits consentis directement aux agriculteurs et pêcheurs.

<sup>2</sup> Le taux moyen des émissions des billets de trésorerie est de 4,51% qui reste inférieur au taux effectif global moyen des crédits à court terme hors découvert (6,75%) et celui du découvert (8,52%).

financement de l'opération d'acquisition par des privés de 25% du capital du premier opérateur privé dans la téléphonie mobile ainsi que par l'accroissement des crédits octroyés à la Société tunisienne des industries de raffinage (STIR), au deuxième opérateur privé dans la téléphonie, à Tunisair et à la Compagnie tunisienne de navigation (CTN).

La répartition de l'encours des crédits servis par le système financier entre entreprises publiques, entreprises privées et particuliers fait apparaître une légère baisse de la part des entreprises privées qui est revenue à 66,9% en 2010, relevée principalement au niveau des secteurs de l'agriculture et pêche et de l'industrie, contre un renforcement de celle des entreprises publiques qui a atteint 8,2% et une légère hausse de la part des particuliers qui s'est située à 24,9%.

L'accroissement de l'encours des crédits alloués aux entreprises publiques de 49,3% est dû essentiellement à l'augmentation de l'encours des crédits octroyés à l'Office des céréales et la STIR pour financer leurs activités ainsi qu'à la progression de l'encours des crédits consentis à la CTN, la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) et Tunisair dans le cadre du financement de leurs programmes d'investissement.

L'encours des crédits accordés aux entreprises faisant partie de groupes de sociétés est passé de 14,8 milliards de dinars en 2009 à 17 milliards de dinars en 2010, enregistrant ainsi un accroissement de près de 14,9%. Toutefois, la part des crédits accordés aux groupes de sociétés dans l'encours total des crédits est revenue de 40,7% à 39,5% en 2010.

Les banques publiques continuent à jouer un rôle prépondérant dans le financement de l'économie assurant 11,4 milliards de dinars ou près de 26,5% des crédits consentis en 2010 aux entreprises opérant dans les différents secteurs d'activité. En effet, la Banque nationale agricole (BNA) assure plus de 56% des crédits octroyés directement au secteur de l'agriculture et pêche, la Société tunisienne de banque (STB) accapare près de 37,3% des crédits dispensés au secteur du tourisme et la Banque de l'habitat (BH) couvre près de 20,2% des crédits consentis au secteur de l'immobilier.

La Banque de financement des petites et moyennes entreprises (BFPME) spécialisée dans le financement des petites et moyennes entreprises, a approuvé depuis son entrée en activité et jusqu'au terme de l'année écoulée, 1001 projets pour un coût d'investissement global de 787,7 MDT devant permettre la création de plus de 21,8 mille postes d'emploi. Pour sa part, la Banque tunisienne de solidarité (BTS) spécialisée dans les microcrédits a approuvé 107.159 projets ayant un coût global de 939,3 MDT qui devraient créer plus de 212,7 mille postes d'emploi.

### **1) Financement de l'agriculture et pêche**

Les financements bancaires dispensés au secteur de l'agriculture et pêche englobent, outre les crédits consentis directement aux agriculteurs et pêcheurs, les crédits indirects octroyés par l'intermédiaire des organismes de commercialisation de produits et de matériels agricoles qui rétrocèdent aux mêmes conditions aux agriculteurs et pêcheurs les crédits qu'ils ont obtenus auprès du système financier.

L'encours des crédits dispensés au secteur de l'agriculture et pêche a enregistré une augmentation de 24,4% au terme de l'année 2010 contre une baisse de 19% en 2009. Cette progression a concerné principalement les crédits indirects et accessoirement les crédits directs. Toutefois, l'accroissement des crédits **durant le premier semestre de l'année 2011** de 3,5% a touché essentiellement les crédits directs.

**ENCOURS DES CREDITS ACCORDES AU SECTEUR DE L'AGRICULTURE ET PECHE**

(En MDT)

Désignation	Crédits à court terme			Crédits à moyen et long termes			Total		
	2009	2010	Juin 2011	2009	2010	Juin 2011	2009	2010	Juin 2011
<b>Crédits directs</b>	<b>807</b>	<b>859</b>	<b>906</b>	<b>533</b>	<b>647</b>	<b>679</b>	<b>1.340</b>	<b>1.506</b>	<b>1.585</b>
<b>Crédit indirects</b>	<b>446</b>	<b>788</b>	<b>808</b>	<b>272</b>	<b>267</b>	<b>258</b>	<b>718</b>	<b>1.055</b>	<b>1.066</b>
<b>Organismes de commercialisation de produits agricoles</b>	<b>446</b>	<b>788</b>	<b>808</b>	<b>188</b>	<b>172</b>	<b>166</b>	<b>634</b>	<b>960</b>	<b>974</b>
<i>dont: Office national de l'huile</i>	73	88	121	97	89	87	170	177	208
<i>Office des céréales</i>	178	518	556	0	1	0	178	519	556
<i>COCEBLE</i>	26	18	0	6	6	6	32	24	6
<i>CCGC</i>	51	38	33	61	54	50	112	92	83
<b>Entreprises de commercialisation de matériels agricoles</b>	-	-	-	<b>84</b>	<b>95</b>	<b>92</b>	<b>84</b>	<b>95</b>	<b>92</b>
<b>Total</b>	<b>1.253</b>	<b>1.647</b>	<b>1.714</b>	<b>805</b>	<b>914</b>	<b>937</b>	<b>2.058</b>	<b>2.561</b>	<b>2.651</b>

***1-1 Crédits à court terme***

Les crédits à court terme consentis au secteur de l'agriculture et pêche ont connu une progression de 31,4% en 2010 contre une régression de 30% en 2009. Cette évolution est due essentiellement à l'accroissement des crédits indirects accordés à l'Office des céréales dont l'encours a subi une forte progression pour plus de 191% contre une baisse de près de 75% une année auparavant qui s'explique par l'obtention, auprès de la Caisse générale de compensation, d'une avance de 300 MDT qui lui a permis de réduire son recours aux crédits bancaires.

En outre, l'augmentation de l'encours des crédits de gestion consentis indirectement aux agriculteurs et pêcheurs durant l'année 2010, s'explique essentiellement par l'accroissement des crédits à court terme finançant les opérations d'importation de blé effectuées par l'Office des céréales suite à la modeste récolte céréalière de l'année 2010.

**Durant le premier semestre de l'année 2011**, la progression des crédits à court terme de 4,1% est due essentiellement à l'accroissement des crédits directs et accessoirement à celui des crédits indirects qui ont augmenté de 2,5% suite au financement des opérations d'importation de blé par l'Office des céréales et des huiles des graines par l'Office national de l'huile.

***1-2 Crédits à moyen et long termes***

L'encours des crédits à moyen et long termes accordé au secteur de l'agriculture et pêche a enregistré en 2010 une progression de 13,5% contre 7,3% une année auparavant. Cette accélération est due au renforcement du rythme d'accroissement de l'encours des crédits directs qui s'explique par le financement des projets d'investissement réalisés par différents opérateurs ainsi que le rééchelonnement des crédits consentis aux agriculteurs touchés par la sécheresse<sup>1</sup>.

Il convient de préciser que la baisse de l'encours des crédits octroyés aux organismes de commercialisation de produits agricoles est due aux remboursements des échéances des crédits à moyen et long termes de restructuration dont a bénéficié l'Office national de l'huile.

**2) Financement de l'industrie**

L'augmentation de l'encours des crédits de fonctionnement de 15,5% en 2010 est due à l'accroissement de l'encours des crédits servis principalement aux entreprises privées opérant dans l'industrie agroalimentaire et à la STIR.

La progression de l'encours des crédits d'investissement de 17,9% en 2010 s'explique par l'accroissement de l'encours des crédits servis aux entreprises privées opérant dans la production du ciment et à la STEG.

<sup>1</sup> Note de la BCT aux banques n°2010-21 du 24 août 2010.

**VENTILATION DE L'ENCOURS DES CREDITS ACCORDES AU SECTEUR INDUSTRIEL PAR BRANCHE D'ACTIVITE** (En MDT)

Désignation	Crédits à court terme			Crédits à moyen et long termes			Total		
	2009	2010	Juin 2011	2009	2010	Juin 2011	2009	2010	Juin 2011
- Extraction de produits énergétiques	5	16	15	30	22	18	35	38	33
- Extraction de produits non énergétiques	93	84	96	75	91	89	168	175	185
- Industries agroalimentaires	1.422	1.717	1.697	844	859	841	2.266	2.576	2.538
- Industries textile & habillement	476	493	542	162	192	184	638	685	726
- Industries du cuir et de la chaussure	75	72	84	28	25	23	103	97	107
- Travail du bois et fabrication d'articles en bois	147	134	141	40	61	62	187	195	203
- Industries du papier et du carton, édition et imprimerie	235	264	279	229	225	228	465	489	507
- Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	17	281	380	1	1	371	18	282	751
- Industries chimiques	471	518	606	226	264	278	697	782	884
- Industries du caoutchouc et des plastiques	354	417	453	168	178	169	523	595	622
- Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	506	560	593	634	900	956	1.140	1.460	1.549
- Métallurgie et travail des métaux	923	959	998	273	324	330	1.196	1.283	1.328
- Fabrication de machines et équipements	193	236	245	56	50	53	249	286	298
- Fabrication équipements électriques et électroniques	205	272	295	101	119	130	306	391	425
- Fabrication de matériels de transport	200	171	204	106	105	104	305	276	308
- Autres industries manufacturières	132	150	159	76	94	100	208	244	259
- Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	33	60	70	191	303	298	224	363	368
- Construction	746	798	862	461	553	536	1.207	1.351	1.398
<b>Total</b>	<b>6.233</b>	<b>7.202</b>	<b>7.719</b>	<b>3.702</b>	<b>4.366</b>	<b>4.770</b>	<b>9.935</b>	<b>11.568</b>	<b>12.489</b>

A fin juin 2011, l'encours des crédits a augmenté de près de 8% suite à l'accroissement, aussi bien, de l'encours des crédits à court terme dispensés à la STIR et aux entreprises privées opérant dans les branches de l'industrie chimique et la construction, que de l'encours des crédits à moyen et long termes qui a bénéficié à hauteur de 91,6% à la STIR afin de pouvoir financer les importations des produits pétroliers.

### 3) Financement des services

L'augmentation de l'encours des crédits à court terme de 15,2% en 2010 a été relevée principalement au niveau des sociétés opérant dans les branches du commerce et des transports et communications (notamment la CTN et Tunisair).

En outre, la progression de 21,2% de l'encours des crédits à moyen et long termes a touché pratiquement toutes les branches et notamment l'immobilier, le transport et communications (principalement la CTN, Tunisie Autoroutes, Tunisie télécom et Tunisair) et le commerce (Entreprise tunisienne d'activités pétrolières ETAP).

La progression de l'encours des crédits consentis au secteur tertiaire de 6,5% **durant le premier semestre de l'année 2011** est due principalement à l'accroissement de l'encours des crédits à court terme dispensés aux entreprises opérant dans les branches hôtels et restaurants, activités financières, transports et communications (CTN et Tunisair) et l'immobilier et accessoirement à l'augmentation des crédits à long et moyen termes enregistrée au niveau de la branche transports et communications.

**VENTILATION DE L'ENCOURS DES CREDITS ACCORDES AU SECTEUR DES SERVICES PAR BRANCHE D'ACTIVITE**  
(En MDT)

Désignation	Crédits à court terme			Crédits à moyen et long termes			Total		
	2009	2010	Juin 2011	2009	2010	Juin 2011	2009	2010	Juin 2011
- Commerce	3.931	4.747	4.771	1.875	2.221	2.171	5.806	6.968	6.942
- Hôtels et restaurants	949	966	1.206	2.338	2.445	2.368	3.287	3.411	3.574
- Transports et communications	323	484	627	1.152	1.753	2.217	1.475	2.237	2.844
- Activités financières	336	369	595	769	944	897	1.105	1.313	1.492
- Immobilier, locations et services aux entreprises	1.101	1.099	1.239	2.096	2.731	2.826	3.197	3.830	4.065
- Administration publique	19	63	78	57	89	90	76	152	168
- Education	15	19	23	44	61	60	59	80	83
- Santé et action sociale	45	41	49	254	303	312	299	344	361
- Services collectifs, sociaux et personnels	208	265	337	343	383	373	551	648	710
- Divers	182	140	139	220	156	154	402	296	293
<b>Total</b>	<b>7.109</b>	<b>8.193</b>	<b>9.064</b>	<b>9.148</b>	<b>11.086</b>	<b>11.468</b>	<b>16.257</b>	<b>19.279</b>	<b>20.532</b>

#### 4) Financement des particuliers

La progression de l'encours des crédits consentis aux particuliers de 21,4% en 2010 est due à l'accroissement des crédits à court terme et ceux à moyen et long termes respectivement de 4% et 26%.

L'accroissement de l'encours des crédits à moyen et long termes s'explique par la progression de l'encours des crédits consentis, essentiellement pour l'acquisition de logements neufs et d'aménagement ou d'extension d'anciens logements ainsi que pour l'achat de véhicules neufs, suite à l'augmentation du quota d'importation décidée par les pouvoirs publics qui est passé de 38.000 véhicules en 2009 à 45.030 en 2010.

**VENTILATION DE L'ENCOURS DES CREDITS ACCORDES AUX PARTICULIERS PAR OBJET DE FINANCEMENT** (En MDT)

Désignation	2009	2010	Juin 2011	Variations en %	
				2009/2008	2010/2009
<b>Crédits à court terme</b>	<b>1.828</b>	<b>1.902</b>	<b>1.911</b>	<b>-8,7</b>	<b>4,0</b>
<b>Crédits à moyen et long termes</b>	<b>6.985</b>	<b>8.800</b>	<b>9.620</b>	<b>30,2</b>	<b>26,0</b>
Logements	6.636	8.379	9.198	31,5	26,3
Véhicules	284	336	336	7,2	18,3
Chauffe-eaux solaire	37	58	62	54,2	56,8
PC familial	27	26	23	-3,6	-3,7
Prêts universitaires	1	1	1	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>8.813</b>	<b>10.702</b>	<b>11.531</b>	<b>19,6</b>	<b>21,4</b>

La progression de 7,7% de l'encours des crédits octroyés aux particuliers à fin juin 2011 s'explique par l'augmentation de l'encours des crédits dispensés pour financer l'acquisition des logements.